
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 OCT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-01371 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de deux (02) élèves Assistants en Education Spécialisée au profit des personnes vivant avec un handicap visuel, session 2023.

Ce sont :

ASSISTANTS D'EDUCATION SPÉCIALISÉE (HANDICAP VISUEL)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SONDO NONGAWENDE HONORE	000003-145-03	B12908654	30/04/95
2°	LOMPO BAPOUGUINI	000001-145-03	B11621843	31/12/00
3°	OUEDRAOGO KARIM	000018-145-03	B13381018	31/12/93
3°	SEBEGO SONMYIDA REMI	000002-145-03	B11058436	06/01/90
5°	DJERMA ABOUBACAR	000047-145-03	B11692941	23/10/94

Arrêté la présente liste à 5 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etalon

